Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-213500549-20260506-2026_43-DE

COMMUNE DE CHANTELOUP
35150
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 MAI 2026

****

L'an deux mil vingt-six, le six mai, à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur MINIER Vincent, Maire.

Présents : 16
Vincent MINIER : Maire
Mme GOUR Christèle, M LAURENT Yann, Mme ARHAN Patricia, M. JAFFRO Gérald : adjoints
M. LEBRETON Gervais, M. QUEMENEUR Bernard, Mme CADET Héléna, M. DOREL Didier, M. TARDIF Christophe, Mme BUREL Nathalie, Mme LE MINTER Laetitia, M. BOVI Hervé, Mme HARDY-VIGNON Laurence, Mme CARRE Mélissa, M. CALME Erwann.

Absents : 3 (dont 3 pouvoirs)
Mme TRICOIRE Isabelle (donne pouvoir à M. Hervé BOVI), M. ENOND Michel (donne pouvoir à Mme Héléna CADET), Mme JAUNY Manuela (donne pouvoir à Mme Laurence HARDY-VIGNON)

Nombre de votants : 19 Nombre de conseillers en exercice : 19
Date de la convocation : 29/04/2026

Mme Laurence HARDY-VIGNON prend place au bureau en qualité de secrétaire.

Assistait en outre à la séance :
Mme LUCAS Véronique, Secrétaire Générale de Mairie de la Commune de Chanteloup.

****

2026-43 :
Règlement intérieur du conseil municipal

M. le Maire indique que conformément à l'article L 2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit établir son règlement intérieur dans les communes de plus de 1 000 habitants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE :
- ADOPTE le règlement intérieur du Conseil Municipal.

****

Pour extrait conforme,
"Affaire inscrite à l'ordre du jour"
Le Maire, Vincent MINIER

Le Maire
Vincent MINIER
MAIRIE DE CHANTELOUP
ILLE-ET-VILAINE